



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 18 avril 2011

CM 2630/11

**OJ/CONS
JAI
COMIX**

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: M. Ivan BIZJAK
ingrid.deglas@consilium.europa.eu
Tél./Fax: +32.2-281.5007 / 8488
Objet: 3085^{ème} session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (Justice et affaires
intérieures)
Date: jeudi 12 mai 2011 (10 heures)
Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

- Adoption de l'ordre du jour

Délibérations législatives

- Approbation de la liste des points "A"
- (évent.) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant création d'une agence pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle dans le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice
= Informations communiquées par la présidence sur le trilogue

Activités non législatives

- Approbation de la liste des points "A"
- Voisinage méridional
 - a) Suivi de la déclaration du Conseil européen du 11 mars 2011, des conclusions du Conseil européen des 24 et 25 mars 2011 et des conclusions du Conseil des 11 et 12 avril 2011
 - b) Communication de la Commission
- (évent.) Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Évaluation des accords de réadmission conclus par l'UE
 - = Présentation et échange de vues
- Réunion ministérielle "Justice et affaires intérieures" UE/États-Unis (13 et 14 avril 2011, Budapest/Gödöllő)
 - = Point d'information
- Point de la situation au Japon
 - = Introduction des accidents nucléaires dans les scénarios de référence prioritaires (demande de la Belgique)



En marge du Conseil

Réunion du COMITÉ MIXTE (jeudi 12 mai - 10 heures)

- Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2007/2004 du Conseil portant création d'une Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (FRONTEX)
 - = État des travaux
- (évent.) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant création d'une agence pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle dans le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice
 - = Informations communiquées par la présidence sur le trilogue

NB: *Veuillez transmettre au service des conférences, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: confpart@consilium.europa.eu.*